

COURS « DEM spécialisé » de Formation Musicale Département Culture/FM du CRR de Cergy-pontoise

Dans la dynamique de l'agrément « CPES » délivré au CRR de Cergy-Pontoise, la Formation Musicale peut s'affirmer comme une discipline centrale ou complémentaire pour tout projet musical préprofessionnel ou amateur. Que ce soit en vue d'une spécialisation en Formation Musicale ou dans l'optique d'une polyvalence professionnelle (obtenir conjointement un DE d'instrument et un DE de FM, par exemple), cette discipline offre matière à élargir les horizons de tout musicien.

Le cours de DEM spécialisé (3^e cycle spécialisé) accueille des étudiants aux profils divers :

- Les étudiants visant un DEM de FM
- Les étudiants admis en CPES de FM/Culture et envisageant de se présenter dans ces disciplines en Pôle Sup. ou aux CNSM.
- Les étudiants souhaitant approfondir leurs connaissances et leurs compétences musicales, que ce soit simplement pour se perfectionner ou pour se préparer aux épreuves de Culture et de FM des différents concours d'entrée de toutes disciplines (*Instrument, Culture, Direction*)

Il est accessible sur examen d'entrée, que ce soit dans le cadre du COP (délivrant le DEM) ou du CPES (préparant aux entrées en Pôles Sup. et aux CNSM). Mais tout étudiant ayant validé le niveau « UV de DEM » de FM peut y participer en auditeur libre.

Les différentes entités modulaires propres à ce cours peuvent être validées indépendamment.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à :

sylvie.jalicon@ceryypontoise.fr

Renseignements pratiques :

- Cours principal : le mardi matin de 9h30 à 13h
 - Module de travail en Polyphonie (*) : le mardi de 13h30 à 14h15
 - Cours de Commentaire d'écoute (*) : le lundi de 16h à 17h30 ou le mardi de 14h à 15h30 ou le mardi de 16h à 17h30
- (*) cours obligatoires pour la validation du diplôme ou du cursus, mais il est possible de les suivre une autre année)
- Examen d'admission : vendredi 2 octobre 2020 (Écrit le matin, Oral l'après-midi).